

ADEA

Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale

L'Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale (ancien BCCEA) est un titre national de niveau IV (niveau bac) se préparant dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.

Formation

Objectif

Préparer aux fonctions d'assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale assurant des responsabilités commerciales, administratives, comptables ou de gestion de l'entreprise.

Lieux de formation

Chambre de Métiers d'Alsace :
Schiltigheim, Mulhouse

Public visé

Toute personne ayant au moins 2 années d'expérience professionnelle attestée en rapport avec le titre **OU** un niveau de formation générale égal à celui d'un baccalauréat.

Organisation formation

Démarrage de la formation :
2ème semestre

Durée de la formation :
487 heures réparties sur 2 ans

Rythme de la formation :
1 jour par semaine, le mardi

Structure de la formation

Module 1 : Communication et relations humaines

Donner aux stagiaires les moyens d'améliorer leurs prestations, à l'interne et à l'externe, en utilisant des techniques et des outils propres au domaine de la communication.

Module 2 : Secrétariat—Bureautique

Permettre aux stagiaires de prendre en charge et d'améliorer l'organisation administrative de l'entreprise, de se doter des outils informatiques efficaces.

Module 3 : Gestion de l'entreprise artisanale

Permettre aux stagiaires d'appréhender les outils nécessaires à la gestion de l'entreprise et d'y participer efficacement, d'assurer la comptabilité courante.

Module 4 : Stratégies et techniques commerciales

Permettre aux stagiaires de participer activement au développement commercial de l'entreprise et de proposer une stratégie adaptée.
Accompagnement méthodologique pour l'élaboration du mémoire final.



Chambre de Métiers d'Alsace

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Modalités d'évaluation

- **Modules 1 à 4** : contrôles continus
- **Modules 1 à 3** : épreuves terminales écrites et/ou orales
- **Module 4** : mémoire technico-commercial (écrit et soutenance orale)

Financement

Plan de financement personnalisé en fonction de la situation de l'entreprise et/ou du stagiaire.
L'opération « **Développement de la formation professionnelle continue dans le secteur artisanal** » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.



UNION EUROPEENNE

Contacts

Renseignements et inscription à la CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE

Bas-Rhin : Marcelle MEYER
ligne directe Tél. 03.88.19.79.18
CMA - Espace Européen de l'Entreprise
30 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim - infofc67@cm-alsace.fr

Haut-Rhin : Agnès LUSTENBERGER
ligne directe Tél. 03.89.20.84.55
CMA - 12 boulevard de l'Europe - BP 30007
68061 Mulhouse Cedex - infofc68@cm-alsace.fr